

# À la croisée...

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE FRANCHE-COMTÉ

No 99  
Septembre  
2010

## Éditorial

La préparation de la visite de certification et l'élaboration des axes d'orientation des futurs projets stratégiques de nos établissements sont au menu des derniers mois de l'année 2010... cela sans compter sur la poursuite et la consolidation des déploiements d'activités en cours.

Un programme encore chargé mais essentiel pour répondre aux nouvelles exigences du monde de la Santé et participer activement aux futurs enjeux stratégiques régionaux.

A moins de deux mois maintenant de l'arrivée des experts-visiteurs, c'est avec satisfaction que j'ai pu récemment vérifier au sein des unités, le niveau de préparation de nos professionnels qui se sont réellement emparés de cette problématique, au cours de ces dernières années.

Sur ce dossier, comme sur les autres, je reste encore une fois, plutôt confiant, sur la capacité de notre organisation à répondre aux nouveaux enjeux.

*Didier Faye*  
Directeur Général

## Assemblée générale 2010

L'assemblée générale est un événement essentiel dans la vie d'une association. Celle de l'AHFC s'est déroulée le 28 juin au siège à Saint-Rémy, devant une soixantaine d'invités. En qualité de



Président du conseil d'administration de l'AHFC, Jean-Pierre Michel s'est dit "fier du travail accompli en 2010 par le Conseil d'Administration, l'équipe de direction et tous les professionnels de terrain qui œuvrent au quotidien pour apporter à ceux qui en ont le plus besoin une prise en charge et des soins de qualité".

La réunion s'est déroulée en plusieurs temps. Après présentation du rapport moral par le Président Jean-Pierre Michel, Didier Faye, en sa qualité de directeur général, a poursuivi avec le rapport d'activité de l'association. Fabien Baverel, directeur des affaires financières, a présenté le rapport financier et Yves Cassin, commissaire aux comptes, a conclu avec son rapport sur la gestion comptable et financière.

Ce rassemblement annuel a également été l'occasion d'évoquer l'actualité avec Bruno Richelet, président de la CME, autour de la réforme de la psychiatrie. Retrouvez sur les sites internet et intranet les documents présentés lors de cette journée.

### ACTUALITÉS

- Aire urbaine ..... P 2
- Petite Hollande ..... P 2
- Projet d'établissement 2011-2015 ..... P 2
- Développement durable ..... P 3
- Santé mentale des enfants et adolescents ..... P 3
- CPIJ Les Haberges ..... P 3

### RISQUES ET QUALITÉ

- Visite des experts visiteurs ..... P 4
- Les conseils du Dr Valérie Valot ..... P 4
- Le point de vue du Dr Bruno Richelet ..... P 4

### DES MÉTIERS ET DES HOMMES

- Une femme de cœur ..... P 5

### ZOOM SUR...

- Le comité de liaison alimentation et nutrition ..... P 6

### EN SAVOIR PLUS SUR...

- La mise en place des ARS ..... P 7
- La réforme de la psychiatrie ..... P 7

### FENÊTRE SUR...

- Ils sont partis en retraite ..... P 8
- Recyclage artistique ..... P 8
- Aide psychologique destinée aux salariés ..... P 8
- 100 % satisfaits ..... P 8

## Aire urbaine

### Deux nouveaux intersecteurs

Qu'il s'agisse de reprises, de créations ou de projets, les activités de l'AHFC sur l'Aire Urbaine s'inscrivent dans une logique d'ensemble et répondent au mieux aux besoins des populations de ce secteur géographique. Le dernier conseil d'administration a validé la création de deux nouveaux intersecteurs afin de renforcer la cohérence des dispositifs existants.



Ainsi, concernant la psychiatrie générale, les deux secteurs de psychiatrie adulte 90G01 et 90G02 se sont réunis en un seul intersecteur pour un bassin de population de 142.444 habitants. Ce service placé sous la responsabilité médicale du Dr Françoise Schneider comprend deux services d'admission de 20 lits (Magritte et Cézanne), le centre de psychiatrie générale situé rue Renaud de Bourgogne à Belfort ainsi que l'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA). L'intersecteur comprend également l'unité Gauguin destinée à la restabilisation, actuellement en cours de travaux. Une articulation avec la médecine somatique (psychiatrie de liaison, urgences) est également prévue.

Quant à la psychiatrie du sujet âgé, le nouvel intersecteur agit sur un bassin de population de 350000 habitants. Il est placé sous la responsabilité médicale du Dr Catherine Vuillemin et s'articule autour de l'unité de 30 lits d'hospitalisation Henri Ey, d'un CATTP, d'une équipe mobile et de consultations spécifiques sur les CMP de l'Aire Urbaine.

## Petite Hollande

### De nouvelles activités...

Le site de La petite Hollande à Montbéliard accueillait, il y a encore quelques semaines, des services de psychiatrie infanto juvénile. L'ouverture du Discus sur le site Jean Messagier a très logiquement modifié quelque peu cette organisation.

Depuis la rentrée, les locaux de la Petite Hollande sont entièrement dédiés à la psychiatrie générale avec un CMP et un hôpital de jour.

La relocalisation, dans ces mêmes bâtiments, du SAMSAH de Valentigney, permet d'offrir une palette de réponses cohérentes aux personnes souffrant de troubles du psychisme sur Montbéliard-ville.

Le centre de psychiatrie générale de Montbéliard est placé sous l'autorité médicale du Dr Nasroudin Dahmani.

## Projet d'établissement 2011-2015

### Ouverture d'une réflexion sur les axes d'orientation

Alors que le projet d'établissement du Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté arrive à échéance fin 2011 et qu'un grand nombre d'actions programmées ont déjà été concrétisées, le Conseil Exécutif a décidé de lancer une démarche de réflexion, en vue de dégager, les axes d'orientation du futur projet médical des unités gérées par l'AHFC.

Établi à partir du bilan fonctionnel des services médicaux et de l'analyse des nouveaux besoins de prise en charge, ce travail vise à :

- mieux positionner nos réponses de soins, sur les différentes trajectoires de soins identifiées aujourd'hui (enfance, adolescence, addictologie, soins aux détenus et personnes-âgées).
- être force de proposition auprès de l'Agence Régionale de Santé et des instances de concertation régionales pour préparer au mieux les débats sur les orientations du futur projet stratégique régional.

D'ores et déjà, un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué, pour travailler à l'émergence de propositions, appelées à être présentées aux différentes instances de l'AHFC.



Une démarche récemment initiée pour le CHS est déjà en cours pour nos différents établissements médico-sociaux au travers de la réactualisation des projets d'établissement et de la réécriture des conventions tripartites des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Une réflexion qui sans nul doute devrait permettre de valoriser la réalité du travail en filière que nous développons entre nos établissements sanitaires et médico-sociaux mais aussi de renforcer les synergies fonctionnelles.

## Développement durable

### Un diagnostic encourageant

En 2009, ce sont près de 16 tonnes de papier achetées par l'AHFC, 77400 m<sup>3</sup> d'eau et 6670 litres de détergents/désinfectants consommés, 190000 km parcourus par les véhicules de service et 149100 litres de gasoil...

Suite au Grenelle de l'environnement, le ministère de l'environnement signait le 27 octobre 2009 avec la FHF et la FEHAP une convention mutuelle sur le thème du développement durable. La première étape de cette convention consiste en la réalisation d'un diagnostic, appelé "baromètre du développement durable" portant sur les thèmes suivants :

- politique générale de l'établissement en matière de développement durable,
- eau, énergie, déchets,
- transports,
- politique achats,
- communication.



Les priorités fixées pour 2011 par la convention concernant la mise en place d'indicateurs, la formalisation d'une politique achats, la communication et la formation aux conduites éco-responsables. L'AHFC a réalisé son premier diagnostic en juin 2010. Résultats : si la politique générale en terme de développement durable n'est à ce jour qu'au stade de la rédaction, il s'avère que depuis plusieurs années des projets éco-responsables sont menés tel que l'utilisation maîtrisée de produits phytosanitaires et des produits d'entretiens, la réparation ou le recyclage du matériel usagé, le tri des principaux déchets, l'achat d'équipements économiseurs d'eau ou d'énergie etc...

La prochaine étape est d'inscrire ces projets ainsi que ceux encore à l'étude dans une politique globale engageant l'AHFC à promouvoir le développement durable à long terme. Un groupe pluridisciplinaire en cours d'organisation est chargé de rédiger ce document, afin de suivre le plan d'actions qui en découle et promouvoir les idées nouvelles. Vous pouvez consulter le résultat du diagnostic sur le site de la démarche qualité, rubrique "audits".

## CPIJ Les Haberges

### Aménagements en cours

2320 €, c'est la somme accordée à l'AHFC par la Fondation des hôpitaux de Paris/hôpitaux de France via l'opération Pièces jaunes pour l'aménagement d'un espace récréatif et ludique pour les enfants suivis en pédopsychiatrie.

La demande de subvention présentée par le Dr Michel Tisserand avait comme objectif l'amélioration du quotidien des enfants hospitalisés. Le comité d'orientation de la Fondation composé de médecins, de directeurs d'hôpitaux, de cadres infirmiers qui s'est réuni au printemps a ainsi salué l'intérêt et la qualité du projet, son aspect fédérateur, l'adéquation avec les objectifs de la Fondation et l'engagement de la direction à participer au financement. Les

## Santé mentale des enfants et adolescents

### Colloque régional

"Autorité et phénomènes sociétaux, impact sur la santé mentale des enfants et adolescents". Voici le thème retenu pour le colloque qui se tiendra à Besançon le 28 septembre prochain.

Le groupe de travail régional à l'initiative de cette manifestation s'est constitué suite à une formation organisée en 2007 au Ministère de la Santé et des Solidarités en coordination avec la Direction Générale des enseignements scolaires sur le thème "repérage précoce des souffrances psychiques et troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent". Médecins responsables de la Santé Scolaire, de la Protection Maternelle Infantile et des services de Pédopsychiatrie des quatre départements de Franche-Comté se réunissent depuis et mènent différentes actions de formation et d'information. Ce groupe de travail régional s'est notamment structuré autour de quatre coordonnateurs départementaux et de deux coordonnateurs régionaux (le Dr Dominique Arnould, médecin coordinateur de PMI du Conseil Général de Haute Saône et le Dr Michel Tisserand, médecin chef de l'Intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile de la Haute-Saône à l'AHFC).



Ce colloque s'inscrit dans le programme régional de santé publique de Franche-Comté et bénéficie d'un soutien financier attribué par l'ARS. Il s'adresse à l'ensemble des médecins de PMI, de Santé Scolaire et pédopsychiatres de Franche Comté. La journée, animée par des acteurs locaux, sera ouverte par Madame Mansion, Directrice de l'ARS (ou son représentant) et des personnalités extérieures tels Denis Decourchelle, ethnologue, Dr Marie-Laure Cadart, médecin anthropologue ou le Dr Agnès

Ducros, responsable de formation et professeur à l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes interviendront. Ce Colloque s'inscrit dans un programme qui connaîtra des développements futurs.

aménagements au CPIJ les Haberges sont en cours d'installation avec un baby foot en intérieur, une table de ping-pong à l'extérieur ainsi qu'une zone multisports.



## Visite des experts visiteurs

### Dernière étape dans la certification 2010

Le CHS Saint-Rémy et Nord Franche-Comté entre dans la dernière ligne droite pour l'obtention de la certification V2010. La venue des experts visiteurs marque une étape importante dans notre démarche qualité.

Cette visite se déroule dans le cadre d'un emploi du temps négocié et très précis. Le plan de visite est disponible sur le site dédié à la démarche qualité (accessible depuis l'Intranet). Le fait que l'équipe soit composée de professionnels d'établissements de psychiatrie (soignants et médecins notamment) confirme une démarche pleinement centrée sur la prise en charge soignante, le cœur de notre métier.



La restitution de la visite des experts se déroulera le mardi 23 novembre. Cette retransmission "à chaud" permet pour les experts de rappeler les enjeux de cette certification et de dresser une sorte de bilan des points satisfaisants et non satisfaisants des critères observés sur le terrain.

Le rapport des experts sera reçu dans les 2 mois suivant la visite. L'établissement disposera alors d'un mois pour formuler d'éventuelles observations. L'HAS communiquera ensuite à l'établissement sa décision et remettra son rapport de certification. Comme précédemment, l'établissement pourra formuler ses contestations dans un délai d'un mois. L'HAS délibèrera en cas de contestation puis remettra son rapport de certification intégral et définitif, qui sera transmis à l'ARS de Franche-Comté et mis en ligne sur le site internet [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr). La Haute Autorité de Santé peut prendre 4 niveaux de décisions : la certification, la certification avec suivi, la certification conditionnelle, la non certification si aucune amélioration n'est notée après visite de suivi.

## Les conseils du Dr Valérie Valot

### Responsable de l'assurance qualité

"Notre démarche qualité a su, au fur et à mesure des années, se structurer et se développer au sein de l'AHFC afin d'améliorer le soin et la prise en charge de nos patients. Chaque personnel y contribue quotidiennement de par son engagement professionnel et l'attention qu'il porte à son travail.

Bien qu'indépendant, on sait l'importance que peut revêtir l'avis de la Haute Autorité de Santé sur les autorités locales notamment. Mais, même si elle est un moment fort, la certification ne marque qu'une étape, un pallier de plus dans notre démarche qualité. Les experts-visiteurs de l'HAS viennent porter un regard extérieur sur nos pratiques, nos savoirs faire et mesurer à un instant T un niveau de qualité. Ces six professionnels de santé qui pour la plupart travaillent dans le domaine de la santé mentale visiteront une vingtaine d'unités, représentatives des activités de l'établissement. Durant cette visite, les experts interrogeront les équipes qui interviennent dans la prise en charge du patient sur les thématiques fortes que l'on connaît : modalités d'accueil, de sortie, information patient, consentement, circuit du médicament, liberté d'aller et venir...

Durant ces prochaines semaines, l'ensemble de la cellule qualité est mobilisé pour accompagner les équipes, répondre aux questionnements ou aux éventuelles inquiétudes.

Mais j'insiste, cette certification V2010 n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans une dynamique générale, dans un engagement permanent et quotidien de chacun d'entre nous en tant que professionnel".



## Le point de vue du Dr Bruno Richelet

### Président de la CME

"Nous abordons maintenant la phase du traditionnel principe de réalité. Le comité de pilotage et la cellule qualité ont fourni un gros travail de préparation dans cette perspective de la V2010, avec le challenge offert à nous, d'uniformiser nos pratiques sur l'ensemble des structures couvertes par l'AHFC.

Sur la base de l'auto-évaluation, des axes prioritaires d'amélioration ont été tracés. Les différents acteurs sont en place et nous passons maintenant à la dernière phase active avec le soutien très fort du corps médical.

Nous avons beaucoup d'atouts pour réussir cette visite et je ne doute pas de la mobilisation et de la motivation des personnels pour mener à bien cette mission.

Je compte sur l'effort de tous et la forte implication des soignants qui font notre force dans l'établissement tout en étant réaliste mais résolument optimiste pour prendre le recul nécessaire et améliorer nos pratiques pour une meilleure prise en charge de nos patients et passer cet examen avec succès".



## Une femme de cœur

### De Kinshasa à Saint Rémy

Son enthousiasme et son sourire sont communicatifs. Sœur Christine-Laure Babong, infirmière spécialisée en psychiatrie au centre de santé mentale "Telema" à Kinshasa (Congo) vient de passer 2 mois immergée au sein des équipes soignantes du CHS de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté. Une venue qui s'inscrit pour l'AHFC dans un projet global d'aide aux interventions africaines dans le champ de la santé mentale. Retour sur ce partage d'expérience...



Sœur Christine, d'origine camerounaise, est en mission depuis 2005 comme infirmière spécialisée en psychiatrie au centre de santé mentale Telema. Le mot Telema signifie en lingala - une des langues parlées au Congo - "mettre la personne debout".

Ce centre accueille, soigne et réintègre les personnes en souffrance psychique. "Au Congo, les malades sont entièrement à la charge des familles mais ces dernières sont la plupart du temps démunies et ne peuvent prendre en charge leurs patients. Ils se retrouvent alors très souvent dans la rue et sans traitement. A la différence du CHS de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté, même les patients qui nous arrivent en état d'agitation sont soignés en ambulatoire car nous n'avons pas la possibilité de les hospitaliser" explique Sœur Christine. "Kinshasa est une très grande ville et la population à accueillir est de plus en plus importante, c'est pourquoi il a été décidé de créer une antenne de consultation au centre Telema dans un autre quartier de la ville. C'est en tant que référente de cette nouvelle structure que je suis venue en France, grâce à la congrégation des Sœurs hospitalières à laquelle appartiennent également les Sœurs de Saint Rémy".

Centre de référence pour le traitement de la maladie mentale et pour l'information et la sensibilisation de la population, le centre Telema accueille chaque jour en consultation plus de 100 personnes. Un grand travail de sensibilisation à la maladie mentale est mené auprès des populations "nous profitons des lieux où les gens se regroupent, nous organisons des journées portes ouvertes et avons mis en place un journal intitulé "Santé mentale pour tous". Le but de tout cela est de dédramatiser, d'apprendre, d'informer les familles sur les pathologies mentales".

"En Afrique comme en France, nous rencontrons les mêmes pathologies psychiatriques mais il existe peut être une différence culturelle dans l'expression du mal chez le patient. En Afrique aussi les patients connaissent la dépression ou la déception amoureuse mais ils ne racontent pas facilement ce qui ne va pas. Ils évoquent dans un premier temps uniquement les symptômes. Il existe également une autre particularité au Congo qui tient à l'histoire du pays. La République Démocratique du Congo (RDC) a traversé les moments de guerre et nous accueillons encore parfois des jeunes femmes abusées et traumatisées".

19 personnes travaillent au centre Telema : infirmier(e)s, psychologue, ergothérapeute, caissières, réceptionnistes, fille de salle, gardien, jeunes filles aspirantes à la vie religieuse... et un seul neuropsychiatre qui consulte une fois par semaine. "L'infirmière a chez nous un rôle très important par la force des choses.

En l'absence de médecin, elle remplit cette mission et établit les prescriptions. Et l'on ne se réfère au médecin que pour les cas très compliqués".

Apprendre écouter, observer, échanger, bref approcher une qualité de soins en vue d'acquérir de nouvelles connaissances telle a été la mission de Sœur Christine durant ces 2 mois de stage au CHS. "Je vais repartir dans mon pays avec de nouvelles idées afin d'organiser au mieux ce nouveau centre. Il est certain que nous n'avons pas les mêmes moyens ni la même organisation mais je suis convaincue que nous pourrions améliorer certaines de nos pratiques".

L'organisation et la tenue du dossier patient ont particulièrement retenu son attention lors de son passage à l'unité Matisse et au centre de psychiatrie générale de Vesoul. "La visite d'un accueil de jour à Vesoul des personnes en errance m'a également beaucoup intéressée car il rejoint notre projet d'accueil des patients de la rue".

Son expérience dans l'unité Pinel à Clairefontaine aura également été marquante "en terme d'ambiance, cela ressemble un peu à ce que je peux vivre au Congo. Lorsque les patients arrivent en état de crise dans le centre, nous devons gérer cette situation d'urgence sans pour autant perturber l'ensemble des patients présents dans le centre".

Sœur Christine retiendra aussi l'accueil qui lui a été réservé : "C'est ma première visite en France, mais je me suis sentie tout de suite bien accueillie et comme chez moi. J'ai reçu des invitations à dîner, on m'a fait visiter les alentours... J'apprends beaucoup de cette expérience et j'espère que ma présence a pu aussi enrichir humainement le personnel et les patients rencontrés".



L'accueil de Sœur Christine-Laure a été organisé en coopération entre la direction de l'AHFC et les responsables nationaux de la congrégation des sœurs hospitalières du Sacré-Cœur de Jésus présente sur le site de Saint-Rémy depuis 1937 avec la volonté commune de donner une nouvelle orientation à la relation historique.

## Le comité de liaison alimentation et nutrition

Le CLAN est une structure consultative participant par ses avis ou propositions à l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des malades et de la qualité de la prestation restauration. Le comité est composé de membres pluridisciplinaires concernés par le plateau du patient (du personnel de restauration aux médecins en passant par le personnel paramédical). Il se réunit au moins quatre fois par an.

La nutrition est un soin qui doit faire l'objet d'une organisation et de règles spécifiques. Il s'agit d'adapter le soutien au risque nutritionnel en se basant sur des recommandations d'apports nutritionnels et sur une organisation des soins en nutrition.

### Le CLAN a pour missions de :

- Repérer les besoins en moyens humains et matériels pour évaluer et améliorer l'état nutritionnel des patients. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place en juin dernier une fiche pratique permettant de juger rapidement l'évolution de l'état nutritionnel d'un patient fragile sur le long court et d'optimiser la prise en charge en faisant le lien entre le suivi médical et le mode alimentaire.
- Contrôler et travailler en partenariat avec le prestataire pour l'amélioration de la qualité nutritionnelle de la prestation. La validation hebdomadaire des menus en lien avec un plan alimentaire ou la mise en place de fiches de liaison sur la qualité y contribuent quotidiennement.
- Participer à l'information et à la formation des personnels soignants des différentes unités de l'Association Hospitalière de Franche-Comté. Ce fut le cas récemment lors de la mise en place de la nouvelle prestation restauration sur l'Aire Urbaine.
- Proposer des procédures et protocoles autour, par exemple, de la surveillance alimentaire, des processus de restauration, du suivi de l'état nutritionnel du patient, de la dénutrition ou encore des allergies alimentaires.
- Communiquer entre acteurs du réseau nutrition via le réseau des référents diététiques.



### Composition :

- Présidente : Melle Emmanuelle Leonard.
- Vice-présidente : Mme Martine Guillet.
- Vice-président : Dr Hervé Pierron.
- 17 membres (représentant de la direction des soins infirmiers, représentante de la cellule qualité, psychiatres, médecins généralistes, cadre de santé, infirmière, assistante hôtelière, aide soignante, pharmacienne et représentante de la société prestataire de services en alimentation Medirest Estredia).

### Quel est le rôle du référent diététique ?

Chaque unité est organisée avec deux référents diététique : un(e) infirmi(e)re et un(e) aide-soignant(e).

L'infirmière est référente pour la gestion des données. C'est le cas de Valérie Ougier, infirmière à l'USLD. Elle élabore le planning du mode alimentaire du patient en collaboration avec le médecin, l'équipe paramédicale et éventuellement la diététicienne. Les modes alimentaires sont ensuite repris sur un planning mural et un support mobile pour chaque secteur. "Ce support permet à l'équipe de savoir rapidement qui mange quoi et comment. Mixés ou non, sans sel, sans gluten etc..." Elle coordonne ce travail, collecte et diffuse toute information à l'équipe. Elle est l'interlocuteur privilégié qui centralise les données (médicales, diététiques, comportementales) et maîtrise le versant hôtelier. "J'apprécie ce rôle de lien qui permet au final à chaque patient d'avoir un repas entièrement adapté à ses besoins nutritionnels, à ses capacités et à sa pathologie".

L'aide-soignante gère pour sa part la prestation hôtelière. Catherine Brillaud est la deuxième référente diététique à l'USLD. "Tous les matins de 6h à 7h, nous commandons les menus de nos patients avec 2 jours d'anticipation". Avant toute commande de repas, elle a connaissance des prescriptions, des particularités (goûts des patients), des menus de base de la semaine, des stocks de l'office, petits déjeuners et suppléments.

"Mon rôle est complémentaire de celui de Valérie. Toutes les aides-soignantes ont été formées et sont autonomes dans la commande des repas mais je suis là bien entendu en cas de difficulté". En quelque sorte, les repas des patients sont établis sur mesure. "Pour des patients en fin de vie, nous pouvons commander par exemple davantage de douceurs sucrées". Catherine et ses collègues supervisent la distribution des repas et s'informent ensuite des remarques des patients et des soignants au regard de la prestation.

## Mise en place des ARS

### La démocratie sanitaire en cours de remaniement

Un an après, la parution de la loi HPST, à l'origine du profond remaniement que connaît actuellement la gouvernance des secteurs sanitaire et médico-social, il apparaît intéressant de procéder à une première évaluation du dispositif en cours de mise en œuvre.

Même si la loi HPST a vocation à s'appliquer, en priorité au monde public, un certain nombre d'incidences vont, de fait, s'appliquer aux établissements relevant du monde privé non-lucratif.

La première d'entre elles, concerne la reconnaissance, par le décret n°2010-535 du 20 mai 2010, d'un nouveau statut applicable aux établissements, ex. PSPH (Participant au Service Public Hospitalier). Ces établissements sont donc désormais, identifiés sous l'appellation d'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif). Reconnaissance à laquelle l'AHFC a confirmé son adhésion au cours de l'été.



Avec la loi HPST, l'organisation sanitaire et médico-sociale régionale se voit également quelque peu bouleversée, avec la création des ARS, depuis le mois d'avril dernier et l'installation progressive des instances de concertation régionale.

Le 6 juillet dernier, s'est tenue la séance inaugurale de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie de Franche-Comté (CRSA), qui se substitue aux anciennes Conférence régionale de santé et au comité régional de l'organisation sanitaire et sociale et médico-sociale.

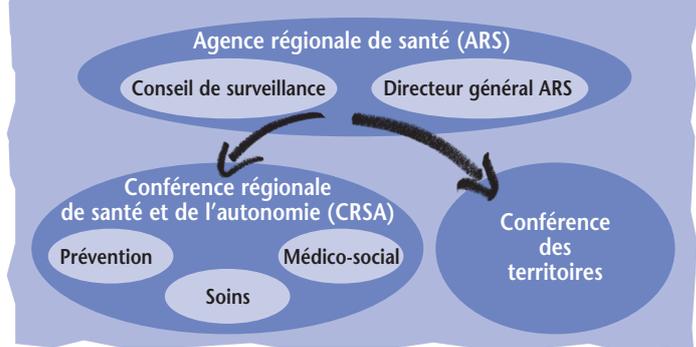
La CRSA représente une structure de concertation régionale unique, composée de plusieurs collèges, qui ont vocation à représenter les Collectivités Territoriales, les usagers, les organismes gestionnaires des établissements sanitaires et médico-sociaux,...

Monsieur Faye et le Docteur Richelet représentent les établissements privés de santé à but non-lucratif au sein du collège des offreurs des services de santé et Jean-Marie Kamm siège en suppléant au conseil de surveillance.

Dans les mois à venir, l'ARS, en partenariat avec les acteurs concernés, va mener une réflexion sur le futur projet régional de santé et sur une éventuelle redéfinition des territoires de santé et la mise en place de la démarche d'appel à projets.

Sur toutes ces questions qui ne seront pas sans incidence sur la vie des établissements, il nous faudra nécessairement renforcer nos liens.

### La nouvelle démocratie sanitaire



## Réforme de la psychiatrie

### Révision des modalités d'hospitalisation sans consentement

Le 5 mai dernier, la Ministre de la Santé et des Sports a présenté les grandes lignes du projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.



Le projet de réforme prévoit 5 grandes mesures :

- le remplacement de la notion "d'hospitalisation" par celle de soin, avec l'ouverture de la possibilité d'une prise en charge en hospitalisation ou en soins ambulatoires.
- la simplification de l'entrée dans le dispositif de soins sans consentement à la demande d'un tiers, avec la suppression du deuxième certificat médical ;
- la création d'une possibilité d'admission en soins sans consentement, sans constituer un trouble grave à l'ordre public, mais présentant un péril imminent, en l'absence de tiers ;
- la création d'une procédure de suivi des patients en soins ambulatoires visant à améliorer la continuité des soins et la surveillance des patients susceptibles de présenter un danger pour eux ou pour les autres ;
- et enfin, la suppression des sorties d'essai, au-delà de 12 heures.

Très attendu des professionnels et des familles, ce texte devrait être soumis au vote des parlementaires, à la rentrée.

## Ils sont partis en retraite...

- Annie Petin, secrétaire médicale.
- Lucette Gandilhon, agent hôtelier spécialisé, EHPAD la Chênaie.
- Marie-Thérèse Parisot, infirmière, Esquirol.
- Régine Millot.
- Thérèse George.
- Marie-Noëlle Bregier, cafétéria l'Orée du Bois.

## Recyclage artistique

Ginette fréquente l'atelier Arcadie depuis plusieurs années maintenant. Elle a su créer avec beaucoup d'enthousiasme et de spontanéité un univers bien à elle, à la fois foisonnant et haut en couleur. La pièce qui lui est dédiée à l'atelier montre sa productivité débordante.

Après les toiles et autres cansons, elle redonne vie depuis plusieurs mois maintenant à des objets remisés : tables basses, jardinières, chaises, chaussures, téléphone, bureau... Si vous souhaitez libérer de la place dans votre grenier ou vous séparez d'objets dont vous n'avez plus l'utilité, pensez à contacter l'atelier Arcadie au 03 84 97 32 14. Ginette sera ravie de leur donner une seconde jeunesse et de laisser libre cours à son talent.



## Aide psychologique destinée aux salariés

À l'initiative du groupe de travail sur les risques psychosociaux, la direction générale a décidé la mise en place d'une aide psychologique gratuite destinée aux salariés en difficultés au sein de l'AHFC. Cette aide sera ponctuelle et ne s'inscrira pas dans une thérapie longue. La prise en charge de ces consultations sera à la charge de l'employeur.



Depuis le 1er septembre 2010, des bons de consultations sont à disposition de l'ensemble du personnel et dans tous les services. Muni de ce bon, chaque salarié qui le souhaite ira consulter le psychologue, en dehors des heures de travail. Il s'agit d'un psychologue indépendant, neutre, qui vous assurera de votre anonymat et tiendra confidentiel le contenu de vos échanges.

## 100% satisfaits

Les deux matinées d'accueil organisées fin juin à Saint-Rémy et début juillet à Montbéliard se sont bien déroulées. Ce sont plus d'une quarantaine de salariés embauchés depuis le 1er janvier 2010 qui ont été réunis. Des temps de rencontres sobres mais constructifs. Après un tour de table de présentation, Didier Faye, directeur général et Philippe Marcel, directeur des ressources humaines ont présenté l'association, son organisation, sa présence en région, ses activités, sa politique RH en terme de formation, de qualité de vie au travail...



Afin de mieux cerner le public reçu et d'améliorer le dispositif, un petit quizz de connaissance de l'AHFC avait été distribué en début de session, les résultats étant diffusés dans la foulée. Une plaquette de l'association enrichie de quelques documents a été remise aux nouveaux entrants ainsi qu'un questionnaire d'évaluation de ce temps d'accueil. Il en ressort une satisfaction générale tant sur l'organisation que sur la présentation. Quelques suggestions ont été émises et ont fait l'objet d'une étude attentive en vue des prochaines sessions qui se dérouleront à l'automne.

À LA CROISÉE, journal interne de l'AHFC

Directeur de publication : Jean-Pierre Michel

Conception et impression : IKONA Luxeuil-les-Bains - Tirage : 1800 exemplaires

Comité éditorial : James Amiot, Stéphanie Cagni, Didier Faye, Cécile Huot, Philippe Marcel, Arnaud Remond, Dr. Bruno Richelet, Sandrine Tisserand, Françoise Witschi-Bettan.